

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. XI.

MONTREAL, 25 NOVEMBRE 1899.

No 241

## SOMMAIRE

Pire que les Shavers, *Vieux Rouge* — Le Terrorisme, Demande à Mgr Bruchési, *Catholique* — Bagnes Pieux, *Franc* — Au secours: La Torche, *Georges Desparbèse* — La Fin, *Edmond Daraucourt* — Couvents et Congrégation, *Louis de Gramont* — Le Diable chez les Ursulines, — Gogos, — Pour vous, mesdames.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet ou au No 1560 rue Notre-Dame.

Le RÉVEIL est imprimé et publié par A. Filiatreault, au No 157 rue Sanguinet, à Montréal.

## PIRES QUE LES SHAVERS

Le sénateur Dandurand a fait un grand effort pour élaborer une loi restreignant le taux usuraire des prêteurs d'argent, et on doit lui en tenir compte, bien qu'il n'ait pas réussi à la faire passer.

Cependant, tout en félicitant le sénateur sur son esprit d'initiative, on peut lui dire qu'il lui est facile de continuer le travail qu'il s'est imposé, en attaquant un abus plus dangereux que le *shavage*.

Il est vrai que la plaie sociale qu'il a signalée mérite d'être flétrie lorsque le taux usuraire est porté à des chiffres fabuleux. Mais il faut bien admettre que les prêteurs qui se contentent d'un profit raisonnable rendent quelquefois des services à de braves gens momentanément gênés dans leurs affaires, qui aiment mieux perdre un doigt qu'un bras.

Il y a aussi une considération qui n'est pas mince: c'est que les prêteurs d'argent ne vont pas solliciter les gens à domicile pour offrir leur marchandise. La clientèle vient chez eux, et prouve ainsi qu'elle a

besoin de l'accommodation qu'elle sollicite.

Donc, le *shaver* n'importune personne, et c'est un bon point.

Mais il est certains vampires qui sèment la ruine et la désolation dans nos villes et nos campagnes. Ces succeurs de sang représentent une certaine catégorie de fabricants et de marchands de machines à coudre, pianos, meubles, albums, tordeuses, et Dieu sait quelles autres marchandises qui sont vendues à tant par semaine.

Il faut convenir que le plus grand nombre, tout en prélevant un tribut considérable sur leurs acheteurs, ont la décence de leur donner la facilité de rencontrer leurs obligations, en exigeant un *léger* supplément,

Mais les autres !

Demandez à leurs victimes ce qu'elles en pensent.

Le système est très simple et fonctionne d'une manière admirable au bénéfice du vendeur et pour la ruine de l'acheteur.

Les artistes opèrent eux-mêmes, mais les seconds rôles, ceux qui n'ont pas assez de talents de persuasion procèdent au moyen d'agents qui visitent les maisons, tentent les femmes par l'appât des facilités de paiement, et ennuient le mari qui, bien souvent pour se débarrasser du personnage et des instances de sa femme, consent à un marché de dupe et contracte, dans la plupart des cas, des engagements qu'il n'est pas capable de tenir, même avec la meilleure volonté du monde.

Le marchand le laisse arriérer, prélève un petit accompte de temps à autre, jusqu'au moment où son débiteur est suffisamment écorché pour lui permettre de réaliser un honnête bénéfice de 100 pour cent. Il reprend alors l'outil de sa fortune et recommence le truc avec une nouvelle victime, après avoir passé une couche de

vernis sur la machine, le piano, ou le meuble. Il se vernit en même temps la conscience, pour la rendre imperméable à tout sentiment humain, et il devient un gros monsieur pour le temps que ça dure.

On en a vu qui habitaient des maisons princières, avaient des équipages, se payaient des voyages en Europe, portaient en hiver une double peau de bête, et vivaient en pachas, sûrs de l'immunité que la bonne loi leur accorde, tandis que ceux qu'ils ont pillés, volés, extorqués, suintent la misère noire et les maudissent.

Mais ils s'en fichent pas mal.

\*\*\*

Voilà donc votre tâche toute trouvée, monsieur le Sénateur.

On affirme que vous avez une grosse *pull* à Québec avec le papa beau-père, ce qui, après tout, n'a rien d'étonnant.

D'un autre côté, l'hon. Procureur-Général, paraît-il, en a une plus grosse que vous auprès du Premier-Ministre (il y a même des mauvaises langues qui prétendent qu'il lui fait faire ce qu'il ne veut pas).

L'hon. M. Robidoux fera un signe affirmatif, pour s'éviter du travail, et la loi passera d'emblée.

Allons. un bon mouvement !

Protégez les ouvriers contre les pieuvres, et assurez-vous une grosse majorité aux prochaines élections par ce moyen si simple.

VIEUX-ROUGE.

**AUX SOURDS**— UNE DAME RICHE, QUI A été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympan artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 frs. afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympan puissent les avoir gratuitement. S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 780, EIGHTH AVENUE, NEW-YORK.

# LE TERRORISME

UNE DEMANDE A MGR BRUCHESI  
Monseigneur,

Je crois être le véritable interprète de plusieurs dames d'une paroisse fashionable qui aimeraient à trouver un moyen quelconque de se débarrasser d'un voyou escutané que vous avez dépêché dans cette direction pour apporter les consolations de l'Eglise aux malheureux pécheurs. J'ai cru d'abord que la Mission de l'Avent avait été instituée pour préparer les chrétiens à entendre ces paroles consolantes : *Pax hominibus bonæ voluntatis*. Il semble que je me suis trompé.

Je me rappelle avoir lu dans la *Presse* un rapport d'un lyrisme redoutable dont je reproduis la plus belle perle — la couronne, si j'ose m'exprimer comme la susdite gazette.

Voyez plutôt ce que ce bon journal disait lorsque vous avez lancé votre *pronunciamento* sur la Mission :

Mgr l'Archevêque était à son trône, assisté par Messieurs les chanoines Martin, Dauth et Trépanier. Autour du sanctuaire, les missionnaires, au nombre de soixante, formaient une couronne d'honneur. La bure des enfants de St François se mêlait au froc des fils de St-Dominique ; la blanche robe du Cistercion (?) se mêlait aux surplis des fils de St Ignace et des Oblats de Marie-Immaculée. Les enfants de S. Alphonse de Ligueri étaient là, portant sur la poitrine le crucifix du missionnaire. Nous avons remarqué aussi, venus de New-York, des prédicateurs qui ont emprunté à St-Paul et leur nom et leur zèle apostolique.

Je vous avouerai franchement qu'avec une couronne comme celle-là, je serais en proie aux cauchemars les plus effrayants, et je ne pourrais pas dormir.

Dans cette couronne épatante, il y a une épine, et cette épine est désignée sous le nom de Rédemptoristes, ces terroristes belges, qui viennent ici, l'iujure et l'écume à la lèvre, pour lancer l'anathème à de bons croyants, et qui n'ont jamais procédé autrement que par la brutalité,

Si vous ne pouvez pas les chasser complètement du pays, ou même de votre diocèse, parquez-les dans une souille quelconque. Ils sont les desservants des Irlandais, laissez-les là, car c'est une nation habituée à recevoir des coups de *shillelah*, mais, de grâce, ne les envoyez pas chez nous. Il y a assez de prêtres séculiers canadiens capables de nous danner proprement sans requérir l'aide des ordres belges.

A ce propos, Monseigneur, je me permettrai de rappeler à votre souvenir un article du *Canada-Revue*, numéro du 7 janvier 1893, sur le même sujet.

L'histoire se répète, c'est vrai, mais un peu trop souvent.

Lisez ceci pour votre édification, et méditez :

Une des plaies dont gémit le Canada est l'invasion de certaines communautés étrangères à nos mœurs, à nos coutumes et à notre histoire, qui jettent la perturbation dans les rangs des catholiques par la brutalité voulue de leurs enseignements, la recherche avec laquelle ils essayent de troubler les esprits par les images les plus basses, les plus révoltantes.

Notre population les a appelés les terrosistes, et partout où ils ont passé ils ont laissé des traces de leur sinistre méthode d'affolement.

Un d'entre eux s'est rendu spécialement fameux par des frasques sans nombre d'énergumène déchainé, et il est l'auteur d'un schisme douloureux qui a ébranlé un instant la foi dans toute une puissante paroisse.

L'œuvre néfaste de cet homme pernicieux, depuis six ans environ qu'il a commencé à colporter ses invectives de chaire en chaire, peut

difficilement être mesurée à sa juste valeur, tant devraient être énergiquement stigmatisantes les expressions à employer.

Pour donner un exemple de l'ordre d'idées dans lequel se meut ce terroriste, des absurdités brutales, des ineptes et méchantes invectives qu'il peut débiter sous le couvert de la foi, il suffira de rapporter ici les paroles qu'il prononçait du haut de la chaire au cours d'une retraite tenue il y a cinq ou six ans :

“ Vous êtes des blasphémateurs. Je suis étonné que la terre ne se soit pas encore découverte pour vous engloutir : mais ça viendra, et je vous annonce ici, au nom de Dieu dont je suis le ministre, que j'y verrai moi-même. ”

Cet échantillon de sermon qui a été transcrit *verbatim* par un des assistants renseignera suffisamment sur la chrétieneté des enseignements terroristes.

On conçoit l'effet produit sur une assistance canadienne par ce vomissement de haine et de malédictions.

Plusieurs des citoyens les plus importants ont refusé catégoriquement de retourner à l'église tant que ce forcené occuperait la chaire. Un juge même, catholique convaincu, bien connu pour la solidité de sa foi, en entendant les paroles que nous avons rapportées plus haut, au milieu d'autres grossièretés aussi révoltantes, a pris son chapeau et est sorti de l'église.

En toutes circonstances, la conduite des prédicateurs de cet ordre, dont l'éducation, les méthodes sont diamétralement opposées à nos idées admises, amène des scènes regrettables pour les catholiques.

Il y a deux ans le même terroriste prêchait à l'église Saint Jacques une retraite qui a été un vrai scandale. Les jeunes filles pouffaient de rire et se poussaient le coude en entendant les sorties non seulement vulgaires mais parfaitement immorales faites du haut de la chaire, et qu'un palefrenier ne se serait jamais permises.

Il est parfaitement connu que nombre de dames bien élevées n'ont pas voulu retourner à

cette retraite qui aurait dû n'être prêchée qu'à des sauvages, et encore...

Cette fois la chose a fait du bruit et des plaintes ont été déposées devant l'archevêque par des mères et des pères de famille indignés.

Sait-on quel résultat ils ont obtenu ?

Oh ! c'est bien simple :

Mgr a répondu que ces gens-là étaient indépendants de lui.

C'est généralement la réponse qu'on obtient lorsqu'on se permet une plainte quelconque.

N'a-t-on pas remarqué une chose étrangement curieuse ?

Les fidèles du diocèse sont tous dépendants de l'archevêque qui les morigène à plaisir, les atteint même dans leurs biens et leurs propriétés et les excommunie s'ils ne trouvent pas cela de leur goût.

Par contre, le clergé, lui, est indépendant. Lui seul n'est pas tenu d'obéir. Sur lui seul, le chef des catholiques est impuissant ; ce qui n'empêche pas qu'il voudrait que nous nous en rapportions à son autorité pour châtier les coupables.

Etrange anomalie.

Voyant leur impuissance auprès du chef du diocèse, les catholiques mécontents ont été trouver le terroriste lui-même et lui ont reproché le genre vraiment scandaleux, le ton inacceptable de ses instructions.

Notre individu ne s'est pas laissé démonter pour si peu.

— C'est vrai, a-t-il dit, j'ai été un peu loin, ce n'était pas la place pour cela ; ça aurait mieux fait autre part.

Belle doctrine, n'est-ce pas, celle qui permet de réserver les choses indicibles pour certaines paroisses !

Et de fait nous avons vu ce même personnage promener de paroisse en paroisse ses imprécations virulentes, jusqu'à ces jours derniers où il est venu prêcher une retraite d'hommes dans une paroisse considérable située à la porte de Montréal.

Un de nos abonnés, catholique fervent de cette paroisse, nous écrit sous le coup de la plus légitime indignation pour nous signaler les écarts

scandaleux d'un fameux terroriste qui a prêché dans cette ville à deux reprises différentes sur le scandale Guyhot.

Notre correspondant nous dit " que jamais il n'a entendu prononcer dans une église de paroles aussi révoltantes. "

: Nous le croyons sans peine. On en jugera d'ailleurs par les deux extraits de sermons suivants prononcés à cette occasion, extraits parfaitement authentiques, et qui sont transcrits sur des notes sténographiques :

Il s'agit, avons-nous dit, de l'affaire Guyhot, et voici sur quel ton :

Je ne dis pas qu'un prêtre n'ait pas péché, mais je dis que les lettres qui ont servi à sa condamnation étaient des lettres forgées. Oui, ces lettres ont été forgées par des hommes corrompus, des vils corrupteurs, à qui je n'aurais pas peur de cracher à la figure.

Ah ! si les Canadiens-français étaient comme moi, on aurait chassé ces hommes à coups de pierre et à coups de bâton.

Je le répète, ces lettres sont des lettres forgées. Des monstres ont répandu dans le public des écrits pervers, au bas desquels ils ont eu la bassesse d'apposer la signature d'un prêtre.

Ah ! je les connais, moi, ces êtres sans pudeur, qui vivent journellement dans l'adultère. Ce sont des hommes à trente six femmes. Je le répète, il y en a parmi eux qui ont jusqu'à trente-six femmes.

Qu'ils viennent me trouver, je leur dirai à la face, s'ils le désirent, le nom de telle dame qu'ils ont perdue. Ce sont des débauchés, des chiffonneurs de filles, des êtres qui n'ont plus aucun sentiment humain et qui sont descendus plus bas que la brute, plus bas que le chien.

Je les connais !

Sans s'arrêter à la forme, à la haine baveuse qu'exhale cette éjaculation, aux instincts de brute en rupture de chaîne qu'elle décèle, à la folie impudente de cet inconscient qui parle de faux dans des lettres que l'on remue actuellement ciel et terre pour recouvrer et détruire, que penser des ineptes enfantillages que l'on trouve à chaque ligne ?

Ces gens-là prennent-ils donc les Canadiens pour des imbéciles ?

Des journalistes à trente-six femmes ; pauvres

gueux que nous sommes qui avons bien du mal à en faire vivre une !

Ah ! ils ne savent pas ce que ça coûte de faire subsister une famille, cela se voit ; et les femmes sur lesquelles ils se basent ne doivent pas valoir cher pour qu'ils se figurent qu'un homme puisse en posséder autant sans toucher ni dtme, ni casuel.

Mais ne parlons pas davantage de ces sottises qui font hausser les épaules et soulèvent le cœur de dégoût.

Il y a des choses plus sérieuses dans l'autre sermon, que voici :

..... Le prêtre, comme vous, mes frères, est tenté par le démon ; j'oserais même dire qu'il l'est encore plus que vous, et il arrive malheureusement que, quelquefois il succombe à la tentation. Ceci m'amène à vous parler de ce fameux scandale d'il y a quelques semaines, que certaines feuilles de Montréal ont exagéré hors des limites du bon sens.

Parce qu'un prêtre est tombé, un entre mille, va-t-on condamner tout le clergé en général ? C'est absurde. Parce qu'il y a un voleur parmi vous, est-ce à dire que vous êtes tous des voleurs ? Parce que un homme marié a dix femmes, est-ce à dire que tous les hommes mariés ont dix femmes ? Voyons, raisonnez ; les hommes raisonnent toujours : raisonnez-donc.

Un prêtre a fait une chute, un entre mille, et vous allez couvrir de boue tout le clergé canadien à qui vous devez tant, ce clergé à qui vous devez tout ? En effet, n'est-ce pas le clergé qui vous a fait ce que vous êtes, vous Canadiens-Français ? Quand les Anglais ont envahi le Canada, il ne restait plus un homme de cœur dans vos rangs, c'est le prêtre qui s'est avancé bravement, la croix dans une main, en criant aux Anglais : Vous nous passerez sur le corps avant de toucher aux Canadiens-Français ! C'est le prêtre qui vous a formé c'est lui qui a conservé votre langue et qui a fait de vous un peuple respecté. Est-ce là votre reconnaissance, est-ce ainsi que vous manifestez votre gratitude en venant comme vous le faites, accuser tous les prêtres pour la faute d'un seul ?

Ah ! je les connais ces écrivains sans mœurs qui ont cherché et qui cherchent encore à jeter de la boue sur votre clergé.

Les monstres !

Ces accusateurs de prêtres, qui ont crié si haut dans cette feuille infâme que vous savez, la chute

d'un prêtre, ne sont que des gens sans cœur, sans honneur et sans mœurs. Ce sont des adultères qui vivent avec les femmes des autres.

Je les connais, moi.

Ah ! si les Canadiens-Français avaient eu le cœur à la bonne place, ils auraient lapidé ces êtres ignobles : ils les auraient chassés à coups de roches. Si on traduisait ces écrivains devant les tribunaux civils, ils seraient condamnés aux travaux forcés.

Ce serait bien la première fois qu'un tribunal civil ferait pareille chose.

J'ai bondi d'indignation, mes frères, j'ai bondi d'indignation lorsque j'ai lu ces choses.

Quoi, tous les jours un homme est condamné pour une semblable faute, et vous fermez les yeux, vous laissez passer sans en dire un mot ; mais voilà qu'un prêtre, un entre mille, fait une chute, et vous allez immédiatement le crier sur tous les toits.

Ah ! ces écrivains infâmes qui ont écrit de pareilles insanités contre le clergé auraient dû, je le répète, être chassés du Canada à coups de roches.

Celui qui nous a communiqué ces lignes terminait en disant :

Le doux apôtre avait atteint le paroxysme de la furie. La figure écarlate, les yeux à moitié sortis de leur orbite, le poing levé vers le ciel, il parlait, parlait, parlait.

Les paroissiens ahuris par les formidables éclats de sa voix, n'écoutaient plus et se regardaient avec stupéfaction.

Voilà, monsieur le rédacteur, les obscénités qui nous ont été débitées du haut de la chaire de vérité durant une semaine, chez nous, par un terroriste.

Qu'en pensez vous ?

Cet article a été publié en 1893, et Mgr de Montréal ne peut pas plaider ignorance des faits, puisque dans le temps il l'a lu. Or, il sait que les terroristes ne sont pas acceptables, que la population canadienne les a en horreur, et qu'il ne faut pas trop braver le sentiment public, tout archevêque que l'on soit.

Feu monsieur Fabre avait une excuse ; il était trop faible, et son clergé le débordait.

Mais celui-ci est un homme de lutte, du moins il le dit, et s'il a pour deux sous de poigne, il va empêcher ces malotrus, sans cœur, sans famille légitime et sans patrie, de venir insulter nos femmes et nos filles du haut d'une tribune où la loi même ne peut les atteindre.

S'il ne le fait pas, il manquera au plus élémentaire de ses devoirs, et alors il restera une ressource au père de famille soucieux de sa dignité et de l'honneur de ses enfants.

Ce sera de prohiber l'accès du temple à sa femme et à ses filles jusqu'au moment où ces forcenés auront été relégués dans l'ombre d'où ils n'auraient jamais dû sortir. La démoralisation est déjà assez prononcée dans le peuple sans appeler l'aide des étrangers pour l'accentuer.

CATHOLIQUE.

## BAGNES PIEUX

La reproduction des articles de Jean de Bonnefon, que nous avons publiés dans les colonnes du RÉVEIL, au sujet des Dames du Bon Pasteur de Nancy et de leur démêlé avec Mgr Turinaz, ont donné lieu à de nombreux commentaires de la part de nos lecteurs.

Nous voulons ici justifier la publication de ces articles, mais avant d'entreprendre cette justification, il faut mettre sous les yeux du lecteur le résumé de tout ce qui a été écrit en France à ce sujet. Nous trouvons ce résumé dans un article de Michael Py, un écrivain distingué de Paris :

La multitude des renseignements recueillis au sujet des maisons dites du *Bon Pasteur* forme un requisitoire vivant dont la portée dépasse de beaucoup tout ce que nous pouvons dire en nous tenant dans le domaine des idées générales.

Il a fallu que la lettre de M. Turinaz, évêque de Nancy, viut appeler nos esprits sur ces questions, pour que l'enquête pût s'accrocher en quelque sorte à cette actualité qui nous pousse, nous absorbe, nous étourdit et nous fait ses esclaves.

M. Turinaz s'est conduit en parfait honnête homme, ce qui semble prouver que le clergé séculier, s'il était libéré de la servitude où les congrégations le tiennent, saurait s'accommoder fort bien des idées et des besoins moraux du temps présent.

Mais l'évêque eût peut-être reculé devant les conséquences de sa protestation généreuse, s'il eût su que le couvercle du puits une fois ouvert, on le sonderait jusqu'au fond pour étaler à nos yeux le séculaire tas d'ordures que notre apathie a laissé s'accumuler.

Maintenant nous savons tout ou peu s'en faut. L'exploitation des enfants pauvres par des femmes sans cœur et sans scrupules, rapaces payannes dont la dévotion et le célibat ont aigri et exaspéré les instincts originels de rapine, de lucre et de cruauté. La pire des âpretés au gain réduisant de pauvres fillettes à une vie qui ferait peur à des chevaux de fiacre s'ils pouvaient comparer ; l'absence de nourriture, les punitions humiliantes, les journées de dix-huit heures de besogne et, ce qui dépasse tout, le système de la dette appliqué dans ces maisons, à l'exemple de certaines autres, qu'on ne peut nommer, tout cela n'est que la révélation brutale de choses que nous avons depuis longtemps soupçonnées.

Seulement, nous ne les disions plus. Depuis dix ans environ, d'étranges scrupules nous étaient nés. Une campagne habilement menée avait semé un peu partout en France cet esprit nouveau qui est la forme nette de l'instinct libéral dont nous sommes imprégnés.

Nous savions pourtant que la charité catholique est une grimace affreuse de la pitié humaine. Nous avons vu défilier dans nos rues, avec un autre sentiment que l'admiration, ces pâles théories d'orphelins que les sœurs se plaisent à exhiber sans songer que nous lisons sur les visages et dans les allures de ces pauvres petits tout ce que l'accariâtre bigoterie de leurs édu-

catrices y met de fausse humilité et de misère morale.

Nous savions quelle détestable concurrence le travail des pieux ouvriers faisait aux ouvriers libres. Il était bon que tout cela fut redit et que le courage d'un vaillant confrère arrachât les gonds de ces portes verrouillées derrière lesquelles se passent de si horribles choses.

Mais cela ne saurait suffire. Des sanctions s'imposent. Le législateur y pourvoira.

Loin de nous la pensée que le Canada en soit rendu à ce point. Cependant, les plaintes quotidiennes qui nous parviennent sur les iniquités, et les injustices commises par les communautés contre les laïques qui non seulement les sustentent mais encore les enrichissent, nous forcent à donner le cri d'alarme.

Au train dont on y va, dans vingt-cinq ans, toute la propriété foncière sera passée entre les mains de nos communautés ; toutes les industries du pays seront exploitées par les frères et les religieuses ; ils auront sur le travail le même monopole qu'ils possèdent aujourd'hui sur l'enseignement, et Baptiste n'aura plus rien à donner à son curé, parce qu'on lui aura tout volé, même sa femme.

Eh bien ! mes frères, je vous le dis en vérité ce jour-là, ce sera très drôle, et il se présentera une difficulté que les curés n'ont pas prévue.

C'est que les curés seront obligés de se payer la dime l'un à l'autre.

Sans ça pas d'absolution !

FRANC.

---

#### ILS SONT D'ACCORD

Interrogez qui vous voudrez. Tous ceux qui, ayant toussé ont fait usage du BAUME RHUMAL, vous diront qu'ils ont été guéris promptement et radicalement à peu de frais. 137

---

Faites abonner vos amis au REVEIL.

## AU SECOURS!

## LA TORCHE

Après la tentative du débarquement de Hoche à Bantry, les Irlandais furent en butte à la plus atroce des répressions ; l'Angleterre guérit sur eux sa maladie d'épouvante.

Le problème de la vie ou de la mort pour l'Irlande fut posé au parlement anglais, il trouva des ministres prêts à le résoudre. On remit l'autorité militaire entre les mains d'un vice-roi et d'un général. Pour mater les pauvres paysans, l'Angleterre envoya contre eux son armée d'élite, une multitude grasse de romsteaks et de whisky, gens de morgue, haut sur col, bridés, sanglés, indisciplinés, dont une proclamation d'un de leurs compatriotes, général Aberromby, disait que leur licence les rendait formidables à tous, "excepté à l'ennemi."

Cette armée pilla, tortura, viola ; elle tua ensuite ceux qu'elle avait pillés, violés, torturés. Les chefs riaient, les journaux riaient, le peuple anglais mourait de rire. Il s'amusait surtout des bons tours. Le plus fin joué aux Irlandais consistait à leur envoyer des troupes avec des ordres qui persuadaient aux soldats que chaque habitant de l'île était un rebelle. Et les soldats pendaient sans interroger, pour le divertissement de la grimace.

Mais aucun fer ne tue, ni aucune corde n'étouffe l'esprit de liberté. Que voulait l'Irlande ? Défendre ses aïeux, tout son génie, écarter l'Anglais de ses tombeaux, y prier seule ses morts. Sous tant d'iniquités, la martyre eut un ressaut de vigueur, elle s'insurrectionna.

Les vêtements déchirés, la crinière éparse au vent d'ouest, brandissant sa faux, le pitch-fork, et annoncée par les aboiements terribles de son chien de garde et de défense, la vieille Sauvau-Voght accourut à Cashir, y poussa huit cent Irlandais à cheval et attaqua successivement sept comtés. Devant ses yeux, les nobles et les loyalistes reculaient. Vagabonde infatigable, elle se lança dans la nuit des routes, dans l'aventure, s'agrippa aux diligences, égorgea et faucha, baigna ses blessures dans ce sang détesté, rouge

et lourd, qui puait le bœuf chaud, apparut dans le Sud-Ouest, se rua sur la prison de Naas, où peinaient plusieurs de ses enfants, y brisa ses ongles, se retourna, furieuse, contre Cloudalkin, en fut repoussée, bondit sur Carlow et s'y déchirait les épaules, de même, hélas ! à Kildare. Allait-il falloir s'arrêter ? Non ! Un autre élan la porta sur les sommets de Wicklow où ses montagnards l'acclamèrent. Là, plus près du ciel, sont les âmes plus fortes. La Pauvre Vieille montra ses plaies. Ce qu'elle dit à ses fils, les étoiles et les tempêtes, la voix nationale d'Ossian le leur avait dit déjà : ils la comprirent. Leur foule roula jusqu'aux plaines, s'y partagea en deux camps. A son signe, ils attaquèrent Wexford, crevèrent les prisons, saccagèrent et brûlèrent partout, grossirent en nombre, s'enflèrent de confiance, s'arc-boutèrent finalement à Vinegar-Hill, ployés sous le brusque faix de leur victoire, et se reposèrent. Ce repos les perdit. Les chefs anglais, Lake et Cornwallis, ramenaient des forces supérieures. Le combat fut suprême. Il fallut pousser les rebelles par quatre assauts à la fois. Mais ce coup d'audace était mal conduit. Aucun plan, nulle direction. Au bout de deux heures, les bras étant las, les faux retombèrent : Wexford fut repris. Le dernier espoir de l'Irlande s'évanouit avec ses paysans dans les montagnes de Wicklow. En ce grand moment, rigide dans la forêt des faux inclinées comme une ourse en proie aux épieux, rauque, redoutable encore, et ramenant à elle, d'une patte maternelle, les bandes fuyantes de ses fils sanglants, l'Irlande se tourna vers l'autre côté de la mer et appela par dessus l'orage : A moi les Français ! Au secours !

Anssiôt, de la mer, des voix lointaines répondirent :

— Résistez, Irlandais ! Courage... nous arrivons...

Était-ce possible ? Depuis la mort de Hoche, l'Irlande ne croyait plus au monde. Et voici que la France répondait. Peuchée sur les flots brumeux, elle épia...

Dès lors, les Anglais eurent beau s'acharner sur elle, l'insulter, la menacer, la frapper ; les villes comme Wexford eurent beau rouler le

sang, les maisons tomber en cailloux, les récoltes faire des cendres, et Byrnes, Mac Cabe et les deux Scheares verdoyer sous une potence ; tyranie et terreur, l'Irlande reçut les coups sans gémir. Sublimement silencieuse, elle regardait la mer...

Malgré les prisons bondées et les cours martiales en permanence, des multitudes d'Irlandais, avertis secrètement, surveillaient nuit et jour les côtes. Les uns croyaient que leurs sauveurs aborderaient dans la baie de Donégal, les autres dans la Baie de Killala. Trente mille fièvres sondaient le morne horizon...

Enfin, une voile parut.

Puis, une deuxième.

Les deux bateaux approchaient. C'étaient des frégates. Une troisième se montra au loin. La brise agitait sur eux les drapeaux aimés.

— Three cheers for the French ! hurlèrent les foules de la côte. (Vive la France !)

Les trois frégates s'avançaient toujours. Après quelques hésitations, elles jetèrent l'ancre à la pointe de Kilcummin, qui est à trois milles de Killala. Une foule bleue, aussitôt, parut sur les ponts, en brandissant ses fusils :

— Vive l'Irlande !

Un bel homme en culotte de hussard sauta sur les rochers. C'était le général en chef. A son coup de sifflet, le débarquement eut lieu, sans un mot inutile, avec rapidité, précision, méthode. En deux heures, portés à bras, les trois mille fusils, les trois mille uniformes et la pipe d'eau-de-vie s'entassèrent dans les fourgons, et les quatre pièces d'artillerie furent montées sur la route. Les bandes irlandaises allaient et venaient en hurlant des hymnes ; des femmes essuyaient leurs larmes aux pans d'habits de soldats, et un grand paysan qui suivait Humbert s'arrêtait lorsqu'il s'arrêtait, pour baiser la garde de son sabre. Le Vosgien appela Savary :

— Woilà que l'bateau de Sarrazin va v'ni en retard ; il n'est poué cô là et la nuit se rapproche. C'est regrettable, car y a des mauvais endroits.

Il montrait les morcelures des roches. Ensuite, il regarda l'Irlandais penché vers lui. Le chef d'escadre devina :

— Vous voulez, mon général, que je place cet homme en vigie ?

— Parfaitement.

Savary appela le capitaine Toussaint, qui savait l'anglais.

— Si c' frère là fait du bon travaille, ajouta Humbert, j'y payerai une bonne rincounette d'eau-de-vie.

L'homme avait couché sa pique sur le sol. Il s'appelait Sullivan. C'était un colosse en hail-lous, aux sandales de lanières, aux yeux enfoncés verts comme l'algue. Aussitôt qu'il eut bien compris ce qu'on lui demandait, Sullivan jeta sur Humbert un regard de chienne, disparut d'un bond dans les replis du golfe et se fixa parmi les rochers où on l'aperçut debout jusqu'au soir, immobile comme eux.

L'écueil se trouvait à droite de Kilcummin, à un demi-mille dans l'une des sinuosités de la côte, et la mer, en ce moment, le noyait d'écumes jaunâtres. La consigne était simple. Sitôt la *Médée* signalée, l'homme devait aller en barque au devant d'elle, ou bien, si la nuit tombait avant qu'elle parût, éclairer l'écueil au moyen d'une torche.

Les paysans arrivaient toujours en chantant. A la longue, houleux, ils embarrassaient le travail.

— Vous r'bâchez tous la même chose ! Pas tant d'sicut et nos ! leur criait Humbert. Aidez-nous !

Il allait de l'un à l'autre, énergique et agile, calme. Il fit faire le camp, placer des sentinelles, allumer les soupes et nettoyer les fusils. La nuit vint.

— Et la *Médée* ? demandait-on partout.

— L'orage l'a peut-être portée vers Donégal.

— Bah ! Sarazin n'y voyant personne tournera sûrement vers Killala.

Sans bruit, à la clarté des charbons, vers neuf heures, Humbert passa en revue les sept cent vingt hommes des trois frégates. Escorté de l'adjudant-général Fontaine, il inspectait les sections qui se levaient à son passage, muettes, dans l'ombre.

— Fais voir ton fusil. Le bassinet...

Un coup d'œil. Il allait à un autre.

— Tes souliers ?

A tous, il murmurait :

— C'est pour c'te nuit ou demain. Qu'on se tienne sages, les gas, ou je me fouache.

Il visitait les cuivres, les plaques, les batteries de fusils :

— J'veux qu' a r'lue !

Paternel, il alla aux tambours, des enfants :

— Jamais qu'ils ont grandit !

Comme les deux chuchotaient, il leur pinça le nez : " Dé què qu'é t'poles ? " Et ils éclatèrent de rire.

Au fond, tous l'adoraient. Le général avait ses bons et ses mauvais temps, ses tempêtes et ses accalmies. Dans l'œil bleu d'Humbert tenait le ciel des soldats.

La nuit noire était venue. En regardant du côté de la ville, on apercevait déjà, près de la mer, la lueur de la torche de Sullivan. Son halo dansait sur les vagues.

— Et la *Médée* qui n'arrive pas ! grondait Fontaine.

Inquiets, les officiers observaient la mer.

— Le général a bien fait de porter son homme. On dirait un phare.

Le camp n'était plus qu'une masse dans les ténèbres. On ne voyait ni l'homme, ni la torche, mais seulement sa clarté, peu à peu plus haute, plus large, immense.

Soudain, bousculant les groupes, un paysan parut. On s'empressa. Il parlait sans suite, éborgné de fatigue, en haletant.

— Il nous annonce que l'homme a signalé la *Médée* au loin, dit Toussaint.

Le général et l'état-major se précipitèrent, et Toussaint les suivit à la course.

— Mon général ! mon général ! Le paysan ajoute que Sullivan . . . Oh ! il faut que j'arrive ! cria-t-il. Ce serait sublime ! . . .

Il disparut dans les roches sans qu'on eût compris toute la phrase. Le vent avait râflé le reste.

— Accélérez ! hurla Fontaine, vite ! Il faut être là quand ils passeront !

Leur sabre sous le bras, guidés par le halo de la torche qui semblait grandir, les officiers approchaient de la mer. La lueur grandissait toujours.

Saisi d'une crainte indéfinissable, Humbert galopait en tête, franchissait comme un cormoran les cailloux à pic. L'énerve lueur s'élargissait, rougeâtre, de plus en plus, mangeait à chaque seconde un pan de nuit. Et comme il s'arrêta sur la plus haute roche, un flot de lumière, soudain, enveloppa Humbert qui poussa un cri.

— Sullivan ! Sullivan ! Sullivan ! Jette ta torche ! rugirent des milliers de voix épouvantées.

Au-dessus des torrents de la mer et de la nuit, l'Irlandais debout avertissait la *Médée* de passer au large. Un mât, une grande voile plongeante et verdâtre, qui semblaient vomis par l'ombre, glissèrent dans une mousseline obscure, montrant à bâbord un amas de petits bras rouges tendus éperdument vers ce fanal miraculeux. Une brise d'orage traduisit l'horrible émotion des trois cents passagers lointains de la *Médée*, en fouettant jusqu'à la côte ce cri menu et immense : Vive la République ! . . . Cette clameur fit tressaillir l'homme. Mais les Français avaient trop tardé . . . Le colossal Irlandais s'appuya sur un genou, puis, agonisant, sur une cuisse, essaya, penché sur le gouffre, d'éclairer encore la frégate sauvée ; et durant le temps que se rua Humbert pour l'éteindre, l'abîme réfléchit ce bras magnifique, souillé des ongles à l'aisselle de poix fumante et de sang noir, qui avait continué la torche trop courte, et flambait et resplendissait maintenant jusqu'aux étoiles.

GEORGES D'ESPARBÈS

## L'ORDRE DU JOUR

Dans les familles où l'on a beaucoup d'enfants les rhumes sont à l'ordre du jour et les mères passent leurs nuits à préparer des grogs et des tisanes. Avec quelques doses de BAUME RHUMAL, elles éviteraient tous ces soucis et tous ces ennuis.

136

Guérison du masque et des taches de Rousseur garantie par l'usage de cette élégante eau de toilette. 50c et \$1 la bouteille.

Voyez l'annonce de la DERMATINE sur la dernière page.

# LA FIN

Il voyageait en Italie, lorsqu'un jour il reçut, poste restante, un télégramme : " Adieu ! Je vais mourir sans te revoir. Je t'aime ! "

Vite, il se monta vers Paris, mais n'arriva que pour apercevoir, en tournant l'angle de la rue, la porte aux tentures noires et le char qui s'avavançait à sa rencontre. Sur l'écusson funèbre, l'initiale du nom passa lentement devant lui ; les fleurs étaient rares, sur le pauvre petit cercueil, et quelques indifférents suivaient en devisant de leurs affaires ou de leurs plaisirs. Immobile au coin du trottoir, il regarda d'un œil stupide cette voiture qui emportait tout son bonheur, toute sa vie, et demoura sur place, car il n'avait, devant les hommes, aucun droit de se mêler à la foule.

Ensuite, il vit les tapissiers de la mort qui décrochaient les tentures ; il perçut le bruit des tréteaux qu'on roule et soudain, sans réfléchir, il prit sa course à la poursuite de celle qu'il avait perdue.

Au cimetière, il n'osa pas s'approcher, par crainte d'entendre l'horrible tambour du cercueil, quand on jetterait sur elle du limon et des pierres, comme une insulte ; mais, après la foule, il vint vers la tombe abandonnée, dont nul indifférent ne s'approcherait plus et seul devant la morte, qui recommençait à lui appartenir, il essaya de comprendre qu'il ne la verrait plus, que le son de sa voix était fini, et que tant de passé n'avait plus d'avenir...

Mais il ne parvenait pas à comprendre. Cette tombe encore ouverte, ce bois au fond, ces fleurs au bord, rien de cela n'avait un rapport avec elle, avec le petit corps, la petite voix, les grands baisers.

— Je la retrouverai mieux chez nous.

Alors, il retourna vers la maison de l'aimée.

Déjà le soir tombait. La rue, qui s'embrumait d'automne, était grise. Les boutiques accoutumées, comme à l'ordinaire, s'éclairaient, et sur l'asphalte luisante des trottoirs, elles plaquaient des clartés qui en lui évoquaient de la joie. Si souvent, ils l'avaient faite ensemble, cette route ! C'était le chemin du ciel, et toutes ces lueurs

dont les becs de gaz pointillaient la nuit, pour eux, avaient eu la beauté et la poésie des étoiles ! C'était la voie d'amour, ce bitume gras, que le reflet des boutiques paraît de pierreries, et quand leur couple passait là, naguère encore, ils s'étaient tous les deux senti marcher sur de la lumière, parce que leurs cœurs étaient pleins d'éblouissements, à la pensée du paradis qui les attendait au bout de leur chemin !

Ses petits pieds ne sonneraient plus là ! Sous la voûte, elle n'entrerait plus ! A la porte, ils ne sonneraient plus, impatients du concierge qui dort ! Dans l'escalier obscur, aux soirs de théâtre, plus jamais elle ne lui serrerait les doigts dans l'ombre, que ses jupons de soie emplissaient de musique ! Dans l'antichambre de leur appartement, plus jamais il n'entendrait son petit rire brusque et jeune qui fusait au milieu des ténèbres, lorsqu'elle disait : " Enfin, seuls ! "

Seul !

Il ne pouvait pas se pénétrer, s'emplir de cette idée : " Elle n'existe plus ! "

La mort de ceux qui ont trépassé loin de nous n'entre dans notre esprit que comme une hypothèse morbide, un mauvais rêve sans réalité, qu'on entrevoit, qu'on ne voit plus, et qui ne s'installe pas en nous.

Il souhaitait souffrir d'un désespoir immense, et n'éprouvait qu'un malaise vague, qui lui faisait honte.

Il arriva devant la porte et regarda. Il se disait : " Jamais, jamais plus ! " mais les paroles étaient vides de sens.

Il aurait bien voulu entrer dans leur maison : il n'osait pas. Une pudeur le gênait, qu'il rencontrerait des gens qui penseraient des choses, devineraient son âme, peut-être auraient de la pitié, peut-être auraient de l'ironie, et riraient en dessous, en évoquant leurs amours finies ; car l'intimité, qui est sainte à vivre pour nous, devient obscène à évoquer pour autrui. L'obscénité des hommes n'abdique point devant la mort. Et, comme ensemble ils s'étaient moqués de ce que leurs voisins penseraient de leur vie, il avait peur maintenant de permettre aux passants un souvenir qui dût salir l'absente.

Il traversa la chaussée, monta sur le trottoir

opposé et regard. Il vit que les fenêtres étaient fermées; d'une seule chambre, les volets étaient clos: leur chambre! Là, derrière, il y avait les lourds rideaux de peluche saumon, qu'il croisait soigneusement lui-même, et le lit, et la bonne odeur...

De la rue, il parvenait à distinguer, à travers les vitres du salon, les fleurs des petits rideaux à broderie: l'intérieur était sombre. Pas de lampe allumée. Mais quoi d'étonnant à cette heure? Elle n'était pas encore rentrée... Elle allait entrer bientôt.

Il se mit à arpenter la rue, montant, descendant, regardant les fenêtres, attendant, sans savoir quoi, la douleur en lui ou la lumière aux vitres.

Et, tout d'un coup, une des fenêtres s'éclaira.

Il reçut, dans tout son être, une émotion violente, mais purement physique, à laquelle son esprit ne prenait point de part; il ne songea pas à s'étonner, à chercher une explication, mais, le cœur battant sous la gorge, il courut, entra dans la maison et gravit les étages.

A leur palier, il sonna, et comme ses jambes tremblaient, il dût s'appuyer au mur, pour attendre.

Un pas résouna dans l'anti-chambre; la serrure de sûreté grinça, comme à l'ordinaire, quand la vieille bonne peureuse demeurait seule à la maison.

La porte s'ouvrit.

Mais aussitôt repoussée, elle s'arrêta au moment d'être tout à fait refermée. Par l'entre-bâillement, il voyait le nez pointu, hostile et l'œil de la servante, un seul œil, celui de droite, clair dur, qui examinait avec méfiance.

Par l'entre-bâillement aussi, un mot passa, en croissant comme un cri de corbeau effrayé qui s'envole: "Quoi?"

Faiblement, doucement, il murmura: "C'est moi."

— Je le vois bien, que c'est vous!

Et l'imperceptible bruit d'un rire vieux passa aussi par l'entre-bâillement.

Avec humilité, il dit: "Ouvrez, Catherine..."

— Que voulez-vous?

— Entrer, voir...

— On n'entre pas! Vous n'êtes plus le maître ici. Je ne vous connais plus!

— Vous ne me reconnaissez pas, Catherine

— C'te bêtise!

Le rire, cette fois, osait, et la porte s'entr'ouvrit, davantage un peu.

Alors il vit, éclairée de côté par une lampe, toute la face de la servante, aux rides grinchées et narquoises.

— Est-ce que vous me prenez pour un idiot? Ne pas vous reconnaître! Je sais bien que vous me croyez bête, mais je ne le suis pas à ce point-là! C'est plutôt vous qui avez la tête dure, puisque je vous dis qu'on n'entre pas.

— Pourquoi, Catherine?

— C'est défendu.

— A moi, Catherine?... Par qui?...

— Par la justice. Je suis gardienne des scellés. On n'entre pas.

— Mais je ne ferai pas de mal, Catherine... Je voudrais voir.

— Voir quoi? Tout est enfermé. Je ne suis plus votre domestique! Je suis gardienne.

La vilaine face se durcissait d'orgueil, Pour mieux triompher, la servante avait ouvert la porte toute grande, et sa lampe à la main, éclairée de pied en cap, elle se dressait en statue de l'Autorité.

Elle savait bien, la vieille, que madame ni monsieur ne l'avaient jamais aimée, ne l'avaient recueillie et gardée que par charité, malgré ses vices et sa haine sournoise, avec l'indulgence des amoureux dont le bonheur pardonne à tout. L'avaient-ils assez humiliée du spectacle de leur jeunesse et de leur joie, qui riaient dans sa misère! C'était son tour de rire, maintenant! La jeune avait crevé plus tôt que la vieille, la fêtarde avec la malade, la riche avant la pauvre, et c'était bien fait!

— Laissez-moi entrer, rien qu'un moment, Catherine, je m'en irai vite.

— Allez-vous-en tout de suite.

— Catherine, en payant...

— Ah! vous en avez du toupet, vous! Ah bien! Pour qui me prenez-vous donc, vous! Je ne suis plus à vos gages, pour que vous ayez le

droit de m'insulter ! Traitez-moi tout de suite de canaille, pendant que vous y êtes ! Vous croyez peut-être que je vais me faire des ennemis avec la justice, pour votre plaisir ! Alors, quoi ? A votre idée, tout le monde est des corrompus !

Et puis, en voilà assez, hein ? Vous allez descendre, ou j'appelle !

La porte, en claquant, se referma. La serrure, une seconde fois, grinça, et derrière ce rempart de bois, une injure des barrières, contre l'homme, contre l'ancien maître, victorieusement, cria.

Alors commençant à percevoir qu'ils étaient désormais séparés par une force, elle et lui, la morte et le vivant, il descendit. La porte close, mieux que la tombe ouverte, signifiait quelque chose à l'esprit, et, se sentant plus seul, il regagna la rue, tandis qu'une fenêtre s'entr'ouvrait : et, du haut de sa forteresse, la rancune triomphante, au nom de la Loi, contempla dans la rue, ce dos triste qui s'en allait pour toujours.

EDMOND HARAUCOURT

## Couvents et Congrégations

Le ministre du commerce vient d'adresser aux inspecteurs dépendant de son administration une circulaire où il appelle leur attention sur les orphelinats, ouvroirs et autres établissements similaires dirigés par des religieuses. Des abus s'y commettraient, dit-on. L'enfance malheureuse y serait moins abritée qu'exploitée. . . Il s'agit que la lumière se fasse sur des accusations précises dont nous nommerons tout à l'heure l'auteur principal. On verra que c'est un personnage assez qualifié pour traiter un pareil sujet.

On ne saurait qu'applaudir à la circulaire de M. Millerand, à la condition qu'elle ne reste pas comme tant d'autres, lettre morte ; à la condition que les inspecteurs qu'elle doit mettre en mouvement, conduisent leur enquête assez habilement pour n'être point dupés, assez loyalement pour ne point pallier la vérité. Au reste il serait indispensable que la surveillance du pouvoir civil s'exerçât d'une façon directe et efficace, non seulement sur le genre d'établissements visé par la circulaire, mais sur toutes les maisons conven-

tuelles. Il y a pour cela des raisons qui nous paraissent décisives.

\* \*

Les établissements religieux sont de deux sortes.

Pour nous autres profanes, l'idée qu'éveille tout d'abord en nos esprits le mot "couvent", est celle d'une association d'hommes ou de femmes, qui se réunissent pour vivre ensemble, en dehors du monde, conformément à certains vœux (non reconnus par la loi), dans la méditation, la prière et l'exercice d'un culte qui leur est commun. Ce sont là si l'on peut ainsi parler, des couvents d'une espèce purement spéculative. Aussi leurs membres font-ils partie de ce qu'on appelle les ordres contemplatifs.

De quel droit les personnes appartenant à ces congrégations vivent-elles comme elles le font ?

D'un droit sacré, absolu. Du droit que chacun a — ou devrait avoir — de vivre comme bon lui semble. Du droit de ne pas trouver la société à sa guise et d'en sortir, et de se réfugier dans une retraite où les bruits du monde et de ses agitations ne parviennent plus jusqu'à vous.

Ce droit-là comme l'a défini quelqu'un, n'est pas autre chose que le droit de rester chez soi et de fermer sa porte.

C'est un droit auquel nul ne peut toucher sous peine d'attenter à la liberté individuelle.

\* \*

Mais, si chacun doit être libre d'entrer dans un couvent quand il lui plaît, il doit être également libre, quand il lui plaît d'en sortir.

Si la liberté de l'individu doit être pleine et entière jusqu'à ce que les portes du couvent soient refermées sur lui, il faut qu'elle continue d'être sauvegardée à l'intérieur, pour le cas où il lui devient pénible de s'astreindre aux règles prescrites, ou s'il se repent des vœux prononcés et regrette le monde qu'il a quitté.

En est-il toujours ainsi ? Question.

Lorsqu'on fait partie d'une communauté religieuse, lorsqu'on a franchi les grilles d'un cloître, peut-on en sortir aussi facilement qu'on y est entré ? Je n'en suis pas certain — surtout en ce qui concerne les communautés de femmes.

Il me souvient d'avoir lu dans le *Figaro*, il y a

plusieurs années, des lettres, très curieuses, très documentées, écrites sur les Carmélites, leur genre de vie, leurs règles, par une personne qui avait fait partie de leur congrégation. D'après ce qu'elle disait, la rupture des vœux prononcés dans un moment de désespoir ou d'exaltation et la rentrée dans le monde ne s'effectuaient pas sans quelques difficultés. Elle-même en avait fait l'expérience. Elle avait été au couvent des filles de Sainte-Thérèse ; elle en était sortie, mais ce n'avait pas été sans peine.

Evidemment, il ne faudrait pas que cela fût. Il ne faudrait pas que quoi que ce soit ressemblant à de la séquestration existât nulle part. En d'autres termes, il faudrait que des mesures fussent prises, — telles que tout membre d'une communauté religieuse pût, quand il lui plairait, communiquer directement et librement avec l'extérieur, afin de se faire ouvrir les portes à première réquisition, pour le cas où il voudrait dépouiller le froc ou la robe et s'en aller. La vie la plus rude, les règles les plus sévères, tant que l'on s'y soumet de bonne volonté, c'est parfait. Mais le jour où l'on ne veut plus s'y soumettre, la liberté,

\* \*

L'autre espèce d'établissements religieux est celle qui comprend les établissements de bienfaisance, les maisons de refuge, les ouvroirs, les orphelinats, visés par la circulaire Millerand. Ce sont presque tous — sinon tous — des établissements féminins gérés par des sœurs et s'adressant à des petites filles ou à des femmes.

De ces congrégations-là on peut en sortir aisément, puisque celles qui en font partie ne sont pas cloîtrées, et, par la nature même de leurs occupations, vont et viennent librement ou sont quotidiennement en contact avec des personnes du dehors.

Mais ce n'est pas ici des religieuses qu'il s'agit ; c'est des créatures sur lesquelles s'exerce leur bienfaisance. Ce n'est pas des protectrices c'est des protégées.

Ce que, dans cet ordre d'idées, les congrégations entreprennent, sont-ce toujours de bonnes œuvres ? Ne sont-ce pas plutôt, quelquefois, de bonnes affaires ? Et ces bonnes affaires ne se réa-

lisent elles pas au détriment des pensionnaires recueillies ?

On prétend que, dans certains orphelinats, les petites filles ne sont pas traitées avec toute la douceur et tous les ménagements que réclament leur âge, leur sexe, leur faiblesse et leur pauvreté. On prétend qu'elles sont astreintes à des travaux qui excèdent leurs forces et grâce auxquels leurs bienfaitrices peuvent faire une concurrence ruineuse aux ouvrières libres ; on dit enfin que, médiocrement nourries et jamais rétribuées, elle sont par surcroît, pour des fautes bien vénielles, soumises à des punitions répugnantes ou dangereuses.

Ces accusations sont graves. Sont-elles exactes ? Voilà ce qu'il faut savoir. Le pouvoir civil a le droit de s'en inquiéter. Il en a même le devoir.

\* \*

La protection des enfants, et surtout de ceux que la misère et la mort ont privés de leurs défenseurs naturels, est une obligation à laquelle les pouvoirs publics ne sauraient se soustraire sans forfaiture.

C'est pourquoi il importe qu'un contrôle rigoureux, une surveillance continuelle soient exercés sur tous les établissements, laïques ou religieux, où des enfants sont casernés, — et cela jusqu'au jour — lointain — où une organisation sociale plus humaine aura rendu ces établissements inutiles et entraîné leur disparition.

Si la circulaire Millerand est le point de départ d'un sérieux effort en ce sens, on ne pourra que s'en féliciter.

Ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans tout ceci, c'est comme je le disais au début de cet article, le personnage par qui aura été attaché ce grelot. Ce n'est pas un moindre sire que M. Turinaz, évêque de Nancy. L'incident qui a suscité des plaintes nombreuses et attiré l'attention du ministre, c'est les démêlés du prélat avec les sœurs dites du "Bon Pasteur". Il paraît qu'aux yeux de M. Turinaz ce Bon Pasteur est un assez Mauvais Berger. Il n'a pas craint d'écrire, sur ce qui se passe dans la maison de ces religieuses, qu'il y a là, au point de vue de la perte presque fatale des jeunes filles qu'elles reçoivent "des crimes qui crient vengeance" . . .

Comme on le voit, quand ils s'y mettent, les évêques n'y vont pas de plume morte !

LOUIS DE GRAMONT

## Le Diable chez les Ursulines

Les Ursulines de Chirac (Lozère), ayant refusé de payer leurs impôts, l'Administration a fait mettre leurs biens en vente. Or, *la Croix de la Lozère*, et *la Semaine Religieuse* ont prévenu les chrétiens de la contrée que les acquéreurs seraient frappés d'excommunication majeure.

C'est une grande menace qui va faire trembler tous les habitants du pays. Aussi le jour de la vente, il n'y eut sur la mise à prix qu'une enchère de 5 francs mise par l'abbé Vidol.

Mais voilà qu'un anticlérical a eu la bonne idée d'ajouter une surenchère de 1,000 francs en se déclarant prêt à pousser ferme. Il veut faire du couvent une succursale de la loge de Mende.

Les ursulines, l'évêque, curés, moines, vicaires et dévotes sont affolés et le diable est dans la jubilation.

Une bonne femme l'a déjà vu se promener aux alentours à cheval qui lançait des flammes des deux côtés. Le fait est certain car il a été publié par *La Croix de la Lozère*.

Brrr ! Le père Bailly aurait droit à toute notre reconnaissance s'il nous enseignait les procédés usités pour chasser le mauvais esprit.

## GOGOS

Ceux qui font métier de deviner, de pronostiquer ou d'expliquer les songes, les diseurs de bonne aventure, les marchands de talismans ne tombent-ils pas sous les rigueurs de la loi ? La préfecture de police ne fait-elle donc plus comme autrefois la chasse à tous les cartomanciens, chiromanciens et somnambules extra-lucides ?

A la lecture de certaines feuilles pieuses, on pourrait croire que non. Il existe en ce moment une œuvre que nous nous faisons un devoir de signaler à la justice.

On n'a qu'à écrire, sous forme de lettre, la grâce que l'on réclame, à y joindre une petite

obole, à déposer le tout dans un tronc, et on est sûr d'être servi à souhait. Cette exploitation de la crédulité des bonnes femmes rapporte des sommes considérables.

Nous respecterons toujours une religion sincère, quelle qu'elle soit, catholique ou musulmane, juive ou bouddhiste, mais nous n'aurons jamais assez de voix pour crier : haro sur la superstition, surtout quand elle se double d'une extorsion de fonds.

MÉDÉRIC LE MORIN

## CONSERVEZ VOTRE BEAUTÉ

En faisant usage de la DERMATINE, la seule préparation au monde qui guérisse le masque et toutes les décolorations de la peau. 50c et \$1 la bouteille. 2

## TRADUCTION ET REDACTION

Souvent le monde commercial, industriel ou financier désire confier la rédaction de ses circulaires, brochures ou annonces à des experts ; mais on ne réussit pas à les trouver, à moins que, comme cela arrive trop souvent, sa confiance ne soit accordée à des gens qui n'ont ni la science ni l'expérience. Il ne suffit pas de faire beaucoup de publicité : il faut encore et surtout qu'elle soit à point. Si la forme ne vient pas à l'appui du fond, le but visé n'est pas atteint, la pensée de l'intéressé est mal exprimée, peut être même n'est elle pas du tout comprise par ceux dont on recherche la clientèle.

On nous a très souvent demandé d'organiser ici, sous les auspices du REVEIL, un service de rédaction générale et de traduction d'anglais en français, ou *vice versa*. C'est pour satisfaire à cette demande que nous venons annoncer que dorénavant des experts se chargeront non seulement de travaux commerciaux, mais littéraires et techniques.

Notre tarif n'aura rien d'exorbitant, nous apporterons dans l'exécution des commandes un soin méticuleux et toute la célérité possible.

On pourra s'adresser à la direction du REVEIL, au No 157 rue Sanguinet, ou par lettre au bureau de poste, Boîte 2184, Montréal.

## POUR VOUS, MESDAMES !

Le secret de ce pouvoir étrange que la femme possède sur l'homme, ce pouvoir dont nul ne peut se soustraire, réside surtout dans la beauté des traits et de la peau. Aussi, une femme qui veut conserver tout son empire doit-elle faire tout en son pouvoir pour bien garder ces deux biens inestimables. Dans ce pays, malheureusement, les maladies et les décolorations de la peau sont nombreuses et variées, et jusqu'à ce jour, nul remède efficace n'avait encore été trouvé pour leur traitement.

Aujourd'hui la science vous dote d'une préparation que vous pouvez réellement qualifier du nom de sauveur, et elle justifiera ce titre. C'est la Dermatine, qui vous rendra la peau plus belle que celle du plus rose bébé de vos rêves.

L'application en est facile, elle ne laisse aucune trace pendant que vous vous en servez et la guérison est prompte et assurée.

Quoi de plus désagréable pour une jeune et jolie femme de se voir défigurée par ces plaques d'un jaune intense, qui lui rendent la vie douloureuse. Avant la découverte de ce merveilleux procédé, les femmes étaient bien obligées de subir leur triste sort et de se résigner ; mais à présent il n'y a plus de raison de se désoler, puisqu'elles ont à leur portée un remède unique.

Les taches de rousseur disparaissent comme par enchantement devant ce conquérant qui ne s'arrête jamais avant d'avoir remporté une victoire complète.

Les comédons (taches noires) s'enfuient et ne reparissent plus après avoir subi l'action de la Dermatine.

Enfin toutes les décolorations de la peau sont guéries en très peu de temps et l'expérience vaut la peine d'être tentée.

Conservez votre beauté, mesdames, c'est un des biens les plus précieux que vous possédez.

Rendez service à vos amies qui sont dans le même cas en leur signalant la venue de ce messie.

Elles vous remercieront d'avoir été la cause indirecte de leur bonheur.

Voyez l'annonce de la Dermatine.

# LA DERMATINE

POUR LA GUÉRISON DU

**Masque,**  
**des Taches de Rousseur,**  
**des Comédons et**  
**de toutes les décolorations**  
**de la Peau.**

**GUÉRISON GARANTIE**

Toutes les femmes affectées par le Masque, les taches de Rousseur, les Comédons et toutes les Décolorations de la Peau, viennent de trouver

**Un Sauveur !**

C'est la

**Dermatine**

Une préparation qui enlève en quelques jours toutes les taches de la Peau, quelles qu'elles soient.

**Prix: 50c. et \$1.00 la Bouteille.**

S'adresser

**Tiroir Postal 2184,**

**MONTREAL, CANADA**